

LIEU	Foyer de la salle polyvalente, Tolochenaz	
DATE, HORAIRE	5 mai 2022, à 19h30	
ORDRE DU JOUR	<ol style="list-style-type: none">1. Approbation de l'ordre du jour2. Approbation du PV de la séance du 7 avril3. Attentes des quatre quarts4. Echanges autour des projets passés, présents et futurs5. Présentation du règlement interne de l'Etablissement primaire de Morges Ouest par M. Descoedres et validation des modifications6. Discussion et validation des deux-demi-journées de congé7. Communications du bureau8. Divers et propositions	
ORGANISATION DE LA SEANCE	Mme Sylvie Ciana – Présidente du CET et membre du Comité de direction Asime	
PARTICIPANTS PRESENTS	<p>Le quart parents M. Emanuele Leoni (Morges-Est) M. David Goetschmann (Morges-Ouest) M. Fabrizio Grosso (Morges-Ouest) M. David Lenoir (Morges Beausobre)</p> <p>Les professionnels de l'école Mme Myriam Corthésy, Directrice Morges-Est Mme Chloé Vecten, enseignante Morges-Est</p> <p>M. Fabien Descoedres, Directeur Morges-Ouest</p> <p>M. Cyril Mignot, Directeur Beausobre</p>	<p>La société civile Mme Valérie Wehrli-Schenk – APE Vufflens-le-Château Mme Anetta Christinat – APE Echichens Dr. Claude-André Mayor, médecin scolaire</p> <p>Les autorités Mme Sylvie Ciana, Comité de Direction Mme Jessica Crisci, Conseil intercommunal Mme Martine Gloor-Chassot, Conseil intercommunal M. Julien Besuchet, autorités M. Vincent Jaques, autorités</p>
PARTICIPANTS EXCUSES/ABSENTS	Mme Maud Guye-Vuillème (Morges-Est) Mme Catherine Bauer (Morges-Beausobre) M. Thomas Berset, enseignant Morges-Ouest M. Yannick Maury, enseignant Beausobre M. Jean-Jacques Aubert, Conseil intercommunal M. Klink, Cirque Coquino M. Anthony Vieira - AJEMA	
REDACTRICE DU PROCES-VERBAL	Mme Céline Pillay	

	Introduction
Mme Ciana	<p>Mme Ciana accueille et remercie l'assistance de leur présence à cette assemblée du CET.</p> <p>Mme Ciana demande à l'assemblée de transmettre leurs coordonnées bancaires ou postales afin d'effectuer le versement des indemnités.</p> <p>Elle excuse ensuite les personnes absentes lors de cette séance.</p> <p>Mme Ciana informe l'assemblée du retrait du CET de Mme Catherine Bauer pour raisons personnelles. Elle représentait le quart parents pour Morges-Beausobre. Par un concours de circonstances M. David Lenoir, Municipal de Chigny et parent, présent ce soir-là et ayant un enfant enclassé à Beausobre, se présente afin de prendre la place désormais vacante. Il est donc élu tacitement étant le seul représentant pour Beausobre.</p> <p>Elle informe aussi que M. Audard, présent en tant qu'auditeur-libre, sera le deuxième représentant du quart parents pour Beausobre dès la prochaine rentrée scolaire</p>
	1. Approbation de l'ordre du jour
Mme Ciana	<p>Mme Ciana demande l'approbation de l'ordre du jour.</p> <p>L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.</p>
	2. Approbation du PV de la séance du 7 avril
Mme Ciana	<p>Mme Ciana demande l'approbation du PV de la séance du 7 avril.</p> <p>Le PV est approuvé.</p> <p>Abstention de M. David Lenoir et de M. Vincent Jaques</p>
	3. Attente des quatre quarts
Mme Ciana	<p>A la suite des échanges des membres du quart parents, des questions se posent quant au rôle et aux attentes du CET.</p> <p>Mme Ciana informe l'assemblée que le CET est à l'écoute de toutes les questions et interrogations. Dans le cas où celles-ci ne concerneraient pas le CET, les personnes seront redirigées vers le bon interlocuteur.</p> <p>Le CET souhaite que ces séances apportent quelque chose de positif et une plus-value à la vie des établissements scolaires.</p>
M. Goetschmann	<p>Après consultation avec les autres membres du quart parents, M. Goetschmann nous informe de la réelle envie des membres de faire avancer les choses et d'être utiles. Ils souhaitent cependant connaître quels sont les sujets déjà traités</p>

	<p>et dans quelle voie ils peuvent se diriger et être efficaces. Les membres du quart parents aimeraient aussi savoir ce que le CET et les autres quarts attendent d'eux.</p>
Mme Corthésy	<p>Mme Corthésy exprime que jusqu'à aujourd'hui les discussions qui avaient lieu lors des CET étaient très répétitives et ne tournaient principalement qu'autour des mêmes sujets. Certains de ces sujets, tel que la garde des enfants lors des jours de congé octroyés par le CET, revenaient chaque fois sans pour autant pouvoir faire quelque chose de concret pour améliorer la situation que tout cela est régi par un cadre légal auquel l'école ne peut pas grand-chose.</p> <p>Lors des précédentes séances tout cela a bien sûr été entendu.</p> <p>Elle se réjouit de voir qu'aujourd'hui ces séances semblent prendre une autre direction. Les directeurs en général attendent des parents une remontée des informations et des ressentis des parents qu'ils ne peuvent pas avoir autrement car elle exprime que l'école ne peut rentrer dans le cercle privé des familles. Elle espère que ces séances permettront un échange d'informations qui aboutira sur un travail commun pour le bien de l'enfant car si chacun s'occupe uniquement de son rôle sans interagir avec les autres les choses ne peuvent pas changer.</p>
M. Leoni	<p>Y a-t-il des problématiques existantes que les directeurs/enseignants nous conseillent de mettre en avant lors des réunions ou s'il faut qu'on les décide nous-même en tant que quart-parents (pour la soirée parents notamment) ?</p> <p>Dans un premier temps, ça ne voudrait pas la peine de se focaliser sur des thématiques spécifiques en les priorisant au lieu de viser trop large sans pouvoir, par la suite, répondre aux besoins/questionnements des parents. Bien évidemment tout est utile. Toutefois, le cadre légal nous empêche parfois d'avancer, vaut-il donc la peine de donner des priorités d'agir là où on peut (ayant également du temps et des ressources limitées).</p>
Mme Corthésy	<p>La remontée d'information est essentielle pour que l'école puisse agir sur les différents sujets et les différentes attentes des parents. Certaines choses ne peuvent être changées à cause du cadre légal cependant les parents peuvent être informés de l'existence de ce cadre légal et s'y référer.</p>
Mme Ciana	<p>Mme Ciana rappelle que Mme Van Mullem présidente de APE Vaud s'était mise à disposition afin d'aider à l'organisation des séances parents</p>
M. Mignot	<p>Du côté du secondaire, les attentes sont un peu les mêmes. Les problématiques rencontrées par les parents et aussi par les enfants ne sont pas toutes connues et afin de remédier à différents problèmes et de répondre à certains questionnements l'échange d'informations est essentiel.</p> <p>Certains sujets sont déjà connus, comme celui de faciliter l'intégration des enfants venant des villages dans l'école citadine. Beaucoup de choses sont mises en place afin que l'élève se sente à l'aise et puisse se concentrer sur les apprentissages. Certains problèmes de violence à l'école ont aussi eu lieu et l'école a des moyens pour gérer ce type de problèmes.</p>

	<p>Il souligne que même sur des problématiques connues les informations venant des parents sont essentielles afin d'adapter les moyens d'actions.</p> <p>L'échange d'informations des écoles envers les parents pourrait aussi rassurer et permettre de leur montrer que l'école mais aussi les communes et les associations prennent en mains et portent attention à ces diverses problématiques afin d'y remédier.</p>
M. Jaques	L'Asime est à l'interface entre les différents quarts. Elle entend les demandes et tente de relayer les informations auprès des différents acteurs. L'Asime fera son possible afin de fournir ce qui est nécessaire en termes de matériel, de structure et d'organisation pour la vie de l'élève. Elle est aussi le relai avec les différentes communes. Tout cela en tenant compte de la faisabilité, des budgets et du cadre légal bien entendu.
M. Grosso	Un des soucis que rencontre le quart parents et de savoir comment communiquer. Comment centraliser les informations et les faire remonter de façon concrète.
Mme Ciana	Le CET reste le pivot pour relayer les informations. Vous vous êtes échangé vos coordonnées entre parents.
Mme Corthésy	Au niveau du contact avec l'école, tout moyen de communication est le bienvenu, par le biais du secrétariat, par téléphone, par e-mail ou autre. Nous ferons le nécessaire afin de répondre rapidement à vos questionnements, soit en direct soit par le biais des doyens ou doyennes.
M. Goetschmann	Notre question aussi est de savoir comment communiquer avec les parents.
M. Descoedres	L'école est à disposition afin de relayer les informations sur le site internet de l'école ou sous forme de flyers ou autre via l'agenda de l'élève
Mme Ciana	Possibilité de créer une adresse email par le CET
Mme Corthésy	La communication est aussi un problème que constate les directions. Il est difficile de savoir quel moyen utiliser afin de toucher un maximum de parents et que chacun se donne la légitimité de parler et de communiquer sur la vie scolaire des enfants.
Mme Ciana	Au niveau Morges-Est et Ouest le transfert d'informations se passe relativement bien, le problème se situerait un peu après.

M. Mignot	<p>M. Mignot est totalement conscient de cette problématique qui découle de plusieurs facteurs. L'enseignant titulaire de la maîtrise de classe qui transmet les informations aux élèves ne voit sa classe au complet parfois que trois périodes par semaine ce qui limite la possibilité de transmettre les papiers aux enfants. On constate aussi que souvent l'information se perd souvent entre le moment où elle est transmise à l'élève et le moment où elle devrait arriver jusqu'aux parents. On réfléchit actuellement à passer au numérique et à travailler via les adresses email des parents.</p> <p>Cependant, il y a toute une difficulté technique pour réaliser cela, tant pour la récupération des adresses e-mail que pour la saisie informatique de ces adresses.</p> <p>Il y a aussi un cadre légal à respecter quant à la sécurisation informatique des données.</p>
Dr. Mayor	<p>Le Dr Mayor informe que de son côté, il voit les choses sur un autre angle que l'école et que son rôle est aussi de communiquer avec les différents acteurs de la vie de l'enfant</p>
Mme Wehrli-Schenk	<p>Mme Wehrli-Schenk mentionne que de leur côté la communication avec les parents se passe relativement bien, via des flyers ou par e-mail. Elle est présente pour représenter le quart sociétés afin de participer aux diverses discussions et être active autour du bien-être de l'enfant.</p>
M. Lenoir	<p>M. Lenoir ayant déjà fait partie du quart parent par le passé mentionne que le CET est l'endroit idéal pour trouver enfin des solutions à certains problèmes car tous les acteurs sont présents et ont la certitude d'être entendu. Quand on s'adresse en direct à l'un des acteurs de la vie scolaire, on est souvent confronté au fait que chacun se renvoie la balle.</p>
4. Echange autour des projets passés, présents et futurs	
Mme Ciana	<p>Mme Ciana a tenté à multiples reprises de rencontrer l'ancienne présidente du CET mais malheureusement les rendez-vous ont chaque fois dû être reportés. Elle a donc repris les anciens ordres du jour afin de transmettre les sujets déjà traités.</p> <p>Concept 360, festival Salamandre, apprivoiser les écrans, harcèlement scolaire, Centre Marcel Barbey, intégration des enfants dys., respect, présentation du réseau AJEMA.</p> <p>Certains sujets sont toujours d'actualités et peuvent être bien entendu remis en avant. Le bureau a pensé notamment au respect ou à l'utilisation des écrans.</p> <p>D'autres sujets pourraient aussi être abordés comme l'eau, le climat, STOP au sucre ou l'alimentation. Nous pensions aussi faire intervenir une fois un TSP (Travailleur Social de Proximité) afin de faire une présentation. Nous pensions notamment à un TSP du centre Couvaloup à Morges.</p>

	Après avoir participé à une séance dernièrement, on constate qu'il y a parfois certains manques dûs au travail des parents et au manque de temps que les parents ont à disposition pour leurs enfants.
Dr. Mayor	Le Dr Mayor précise qu'il y a aussi des TSP dans le milieu scolaire qui sont à disposition des enfants et des enseignants.
Mme Ciana	Les TSP en général seront contactés bien sûr.
Dr. Mayor	Que va devenir le projet 360 suite aux changements de nos dirigeants, cela va-t-il continuer ?
M. Descoeurdes	Le projet est inscrit dans la loi. Il ne peut donc pas disparaître peu importe les nouveaux dirigeants. Les élèves sont dans les classes maintenant, on ne peut pas vraiment revenir en arrière, ce n'est pas possible sans changer la loi.
M. Mignot et Mme Corthésy	Les directeurs confirment qu'il y a un travail énorme qui a été fait de ce côté-là, que cela continue et qu'il est fait pour durer.
M. Descoeurdes	Les ressources les écoles les ont. Le Grand Conseil a alloué les moyens aux écoles. Les écoles doivent en fait justifier ce qu'ils font avec ces moyens (éducateurs scolaires et autres)
Mme Ciana	Mme Ciana propose de faire un point sur ce sujet dans les mois à venir
M. Jaques	Il nous informe qu'il y a un postulat sur la LEO mis au sujet du Grand Conseil
Mme Crisci	Mme Crisci aborde le sujet des cours d'école et du manque de verdure
M. Jaques	Même si cela ne fait pas partie des attributions du CET, M. Jaques informe qu'un projet est en cours au sein de la commune de Morges.
Dr Mayor	Des questions subsistent sur le qui fait quoi. Sous la responsabilité de qui est l'enfant au divers moment de la journée.
M. Descoeurdes	Un document détaillé est à disposition sur le site de l'état de Vaud à ce sujet. M. Descoeurdes propose de le distribuer à la prochaine séance.
Mme Ciana	Mme Ciana précise qu'au niveau des transports l'Asime gère principalement le secondaire et qu'au niveau du primaire ce sont en général les communes.

	<p>On constate que certaines zones grises subsistent sur la responsabilité à certains moments. Petit moment juste avant l'école. Il y a des différences entre les enfants qui viennent en bus et les enfants qui viennent à pied ou par leurs propres moyens.</p>
Mme Corthésy	<p>Les directeurs peuvent être face à des situations compliquées et aberrantes. Certains trajets durant les heures de cours pour les grands se retrouvent à être encadrés par un adulte car certains débordements ont eu lieu. Quand cela arrive tout le monde cherche un responsable. Les parents, mais aussi et surtout les assurances. A l'arrivée l'enfant va être sans doute privé de 5 ou 10 minutes de chant ou autre juste pour que l'encadrement par un adulte durant le trajet puisse être effectué. De plus cela demande énormément d'organisation et des coûts supplémentaires bien sûr.</p>
M. Grosso	<p>Pourquoi ne pas intégrer dans la discussion les grands-parents que ce soit pour les trajets à l'école ou pour des problèmes de surveillance.</p>
Mme Ciana	<p>Les remarques et les propositions seront bien entendu remontées afin de voir s'il y a des possibilités de mettre en place quelque chose en tenant compte de la faisabilité et des budgets.</p>
M. Lenoir	<p>M. Lenoir mentionne le manque de place durant les pauses de midi pour travailler pour les élèves qui ne peuvent pas rentrer chez eux.</p>
M. Mignot	<p>Vu l'augmentation du nombre de classes, on manque de locaux. Les travaux aussi n'ont pas forcément facilité les choses, ni le Covid. L'école est consciente de cette problématique. La direction se soucie pour l'instant d'avoir le nombre de locaux nécessaires pour accueillir le nombre de classes qui est en augmentation. A part l'Arms et la bibliothèque il n'y a pour l'instant pas de lieu dédié aux enfants qui souhaitent travailler pour l'instant durant leur pause, cependant la direction cherche des solutions.</p>
M. Jaques	<p>A la suite de la construction et de la rénovation du site, on avance mais tous ces investissements doivent être échelonnés dans le temps. Il y a eu Dubochet puis Chanel, puis d'autres qui vont arriver. Mais il faut un certain temps pour que tout se mette en place.</p>
Mme Cristinat	<p>Elle constate que les menus entre la cantine scolaire et l'UAPE ne sont pas exactement les mêmes. Elle met en avant qu'il serait judicieux que la stratégie du manger sain soit adoptée de façon plus générale par tous les acteurs de la pause de midi.</p> <p>Elle ajoute aussi qu'il y a certaines choses qui se chevauchent au niveau de la garde après l'école. Certains enfants bénéficient d'une double inscription aux les devoirs surveillés et l'UAPE.</p>

	<p>Certains vont aux devoirs surveillés puis rejoignent la structure de l'UAPE ce qui ne pose pas de problème majeur. D'autres enfants ont soit beaucoup de devoirs soit ils mettent du temps à les faire et restent aux devoirs surveillés jusqu'à 17h30. Donc la place à l'UAPE n'est pas utilisée à l'arrivée. Il serait bien de travailler là-dessus. Il serait bien aussi d'informer aussi plus précisément sur les devoirs afin qu'ils sachent si les devoirs surveillés sont nécessaires ou pas pour leur enfant.</p>
Mme Ciana	<p>Cela concerne l'Asime et elle est consciente que les doublons existent. Les parents ne se rendent pas forcément compte que leurs doubles inscriptions posent un problème au niveau de l'organisation. On cherche aussi des solutions afin de résoudre ce type de problème. Au niveau nutrition cela pourrait être un projet du CET.</p>
M. Jaques	<p>L'alimentation est une compétence des communes. Ce sont les communes qui fixent le cadre dans lequel elles désirent travailler. La commune de Morges mise sur le sain et durable. Elle reste à disposition des autres communes pour échanger avec les responsables.</p>
Dr. Mayor	<p>Quant aux devoirs surveillés et aux doubles inscriptions le Dr Mayor précise qu'il est normal qu'un enfant une fois ces devoirs terminés puisse avoir accès à une structure d'accueil quand les parents ne sont pas là. Les doubles inscriptions sont donc inévitables.</p>
M. Descoeudres	<p>Il y a un questionnement sur le fait de faire les devoirs intégrés au cours. Il n'y a rien d'uniformisé. Cela dépend des enseignants et des manières d'enseigner.</p>
M. Lenoir	<p>Où en est-on quant à un futur projet ?</p>
Mme Ciana	<p>Rien est mis en place pour l'instant car aucun projet n'est encore décidé. Il y a des budgets que l'on peut utiliser pour ces projets. Le problème actuel est de savoir où aller chercher les intervenants et les idées.</p>
Mme Corthésy	<p>Mme Corthésy se rappelle que la Salamandre avait été mise en place sur proposition des établissements scolaires. Puis elle avait pris l'avis des participants au CET. Elle précise que le projet peut être choisi aussi sur conseil des parents ou par rapport aux difficultés qu'ils rencontrent. Le projet peut aussi tourner autour de la solitude de certains parents et comment les aider.</p>
M. Mignot	<p>Le projet pourrait bien entendu venir des parents aussi pour élargir la vision que l'école a des besoins de l'enfant et de ceux qui l'entourent. Il faut qu'on touche réellement un maximum de parents avec ce projet.</p>
M. Grosso	<p>Le quart parent cherche à toucher un maximum de parents et voudrait savoir comment. Il aimerait se faire connaître par les autres parents.</p>

Mme Ciana	Mme Ciana les renvoie vers Mme Van Mullem
	5. Présentation du règlement interne de l'Établissement primaire de Morges Ouest par M. Descoedres et validation des modifications
M. Descoedres	Il souhaite faire valider les modifications apportées au règlement qui a été transmis aux membres du CET. La modification portait sur la façon de communiquer une absence, les casiers, le périmètre scolaire et la signature du directeur.
Mme Wehrli-Schenk	Mme Wehrli-Schenk précise qu'il existe une exception sur certains bâtiments scolaire où certains parents doivent avoir accès au bâtiment pour avoir accès à l'accueil parascolaire.
Mme Ciana	La présidente fait voter les modifications du règlement qui sont acceptées à l'unanimité.
	6. Discussion et validation des deux-demi-journées de congé
Mme Ciana	Les dates ont été validées pour l'année 2021-2022. Nous voulions revenir sur ce sujet pour les valider pour toute la législature. Mme Ciana propose que le dernier vendredi après-midi de l'année scolaire soit défini comme congé jusqu'à la fin de la législature en 2026. Ceci afin de réunir les familles à l'occasion des promotions des 11 ^{ème} . La présidente passe au vote. La date est acceptée à l'unanimité. Concernant la date du mercredi matin précédant le weekend de l'Ascension. Le taux de demande de congé et d'absentéisme étant très élevé à cette date-là il serait judicieux de la privilégier. Cette solution ne fait pas l'unanimité mais favorise une majorité. Il est vrai qu'il n'y a pas d'obligation de mettre en place un système de garde pour cette demi-journée par l'école.
Mme Wehrli-Schenk	Mme Wehrli Schenk préférerait attendre de consulter les parents et d'avoir leur avis sachant que d'autres demi-journées pourraient mieux leur convenir.
Mme Corthésy	Mme Corthésy précise qu'il s'agit aussi d'une période chargée au niveau du travail et d'une longue période sans réelles vacances, c'est pourquoi cette date serait bénéfique pour les enfants.
Mme Ciana	Mme Ciana soumet au vote la date du mercredi matin précédant l'ascension. La date est acceptée par l'assemblée avec 2 abstentions.

	7. Communication du bureau
Mme Ciana	Mme Ciana propose la date du 6 octobre 19h30 pour la prochaine séance. Elle aura sans doute lieu à Tolochenaz.
	8. Divers et propositions
M. Goetschmann	M. Goetschmann demande pourquoi M. Hacker n'est pas présent à cette séance.
Mme Ciana	Mme Ciana lui répond que sa présence lors du premier CET était uniquement en termes de soutien pour la remise en route mais qu'il ne participe pas aux séances du CET. Il reste toutefois à disposition des membres en cas de besoin
M. Descoedres	M. Descoedres propose que les délégués des élèves puissent venir à un CET par année afin de participer à la vie de leur école. L'idéal serait la séance du mois de mai qui pourrait être faite un peu plus tôt en ce qui concerne l'horaire
Mme Ciana	Mme Ciana trouve l'idée très intéressante
M. Grosso	M. Grosso se demande pourquoi il y a une séparation entre les divers établissements quant aux règlements internes.
Mme Corthésy	Mme Corthésy précise qu'il s'agit de trois établissements séparés mais que dans les grandes lignes tout se rejoint. Les établissements collaborent mais sont indépendants.
Mme Ciana	Mme Ciana clôture la séance à 21h40 et remercie l'assemblée

Distribution : A tous les participants
ASIME
CODIR ASIME

Le 11 février 2022

Pour le Conseil d'établissement



Sylvie Ciana
Présidente



Céline Pillay
Secrétaire

